

DIMANCHE 12 AVRIL 2015 journée

PLATEAU B

**DIVISION CRITERIUM
BMC**

VERSION DEFINITIVE

délégué administratif:

responsable plateau: Marc LABROUSSE - Lionel BARRIL

responsable des juges: **Rémi RUDANT**

06 60 48 03 24

						
échauf: 9h30	SPORTING CLUB DRAVEIL	ALBONAISE FRANCONVILLE équipe 2	C.O.M. ARGENTEUIL	ALBONAISE FRANCONVILLE équipe 3	NOISY LE GRAND GYMNASTIQUE équipe 1	NOISY LE GRAND GYMNASTIQUE équipe 2
début comp: 10h30						
fin comp: 12h15						
PAUSE						
échauf: 12h15	TREMBLAY ATHLETIC CLUB	CLUB GYMNIQUE DE NEUILLY SUR MARNE	CLUB GYMNIQUE ERMONT équipe 1	GYMNASTIQUE ELANCOURT MAUREPAS	LES ECUREUILS DE SAINT PRIX	CLUB OMNISPORT COURCOURONNES
début comp: 13h15						
fin comp: 15h00						
échauf: 14h00	CLAMART GYM 92	ALBONAISE DE FRANCONVILLE équipe 1	CERGY'M CLUB	CLUB GYMNIQUE ERMONT équipe 2	LA VIGILANTE DE NOISY LE SEC	ELAN GYMNIQUE DE SEVRAN
début comp: 15h00						
fin comp: 16h45						
PALMARES : 17h00						

Les juges qui souhaitent déjeuner (10€) doivent réserver avant le 6 avril à l'adresse suivante daniele.jay@wanadoo.fr

JURY

réunion de juges: 9h30

tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende

tenu réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)

1 juge par club de niveau 1 minimum, présent pendant les 3 tours.

Amende pour absence de juge : **160 €**

FORAITS

En cas de changement de composition dans l'équipe, envoyer un mail à zone.ile-de-france@ffgym.com . en cas de forfait, le faire via le logiciel Ffgym licences, en cas d'erreur ou d'omission, prévenir immédiatement par e-mail

Marc Labrousse
marclabrousse@orange.fr
et Rémi RUDANT
remi.rudant@wanadoo.fr
forfait non signalé dans les 10 jours: 77 €

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIÉS FFG DE PLUS DE 12 ANS (Tarif : 5 €)

DOUBLE JURY AVEC LA DC B sur le 1er tour et la DC B/M sur les 2 autres

Engagements : 30 € par équipe, chèque ou virement à établir à l'ordre de la Zone Ile de France et à envoyer avant la compétition à la zone.